

Sujet : Questions prépa ISP (ENM externe)

Par **Denis26**, le 28/04/2019 à 09:23

Bonjour à tous,

J'envisage de m'inscrire à cette prépa ENM mais j'ai une petite question: En m'inscrivant à la formation pour le concours de l'ENM, les polys et entraînements que je vais recevoir/effectuer peuvent-ils être utiles voire très utiles pour passer les autres concours de la fonction publique ? Je me demande si l'ISP fait ses polys de manière très spécifique à un concours.

Et si oui, pensez-vous que faire une prépa privée pour les autres concours du ministère de la justice soit indispensable ?

Me conseilleriez vous une autre prépa que l'ISP qui est quand même très coûteuse ?

Merci d'avance

Par **MorganM**, le 28/04/2019 à 11:52

Bonjour,

Les polys de cette préparation peuvent servir pour d'autres concours même s'il est vrai que certains passages peuvent être axés ENM. Tout dépend des autres concours que vous souhaitez passer car les épreuves ne sont pas les mêmes.

Pour les autres prepas (science po, l'autre prépa, pour ne citer que celles-ci) elles ont des prix similaires (mais toutes sont de meilleure qualité que certains IEJ je pense, qui pour certains d'entre eux sont trop chers comparativement à l'enseignement qu'ils peuvent dispenser pour l'ENM).

N'hésitez pas si vous avez d'autres questions.

Par **Denis26**, le 28/04/2019 à 15:41

Merci pour votre réponse, les autres concours que je vise sont: directeur des greffes, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, directeurs des services de la PJJ. Ces concours comportent moins d'épreuves mais ont des similitudes avec celui de l'ENM comme

la procédure pénale, procédure civile, culture générale donc je pense qu'à ce niveau la prépa ENM suffit. D'après ce que j'ai compris, en dehors des exercices, la prépa ne fournit ni plus ni moins que des cours à apprendre comme en amphi ?

Par contre, en ce qui concerne la note de synthèse, est ce le même exercice entre celle de l'ENM (5 heures) et celle de DSPJJ et DSG (4 heures) ?

Par **MorganM**, le **28/04/2019** à **16:09**

Effectivement je pense que la prépa ENM suffit.

L'intérêt de prendre une prépa est surtout que l'on apprend la méthodologie du concours car la dissertation ENM et les cas pratiques nécessitent une approche particulière et différente de ce qui a pu être fait à l'université. Les cours permettent donc de bien étudier la méthodologie et d'expliquer comment il faut procéder, en plus des connaissances de fond. Ce n'est donc pas tout à fait comme en amphi car les cours sont plutôt axés méthodologie.

Pour la NS, je ne pourrai pas vous répondre car je ne connais pas ce qui est attendu aux concours de DSPJJ et DSG.